

Fiche de JAUGE - GUEPARD 2009

A transmettre à Marc BURBAN (55) : anim56@orange.fr

N° de voile : _____ 38 _____

Nom du Guépard : __ Marie Louise _____

Nom, prénom du propriétaire _____ Aubert Pierre _____

Adresse mail : _____

Couleur de la GV : ____ Blanche _____

Couleur du génois : _____ Rouge _____

Tirant de dérive: _____ : plus petite mesure entre la sortie du puit et le point le plus bas de la dérive basse.

Si vous la connaissez, Masse maximale : m = _____ Kg (bateau équipé avant la mise à l'eau)

Mesures de Grand Voile, à compléter :

Si on fait un croquis de la voile et qu'on définit ainsi les points :

A : point d'Amure

D : point de Drisse de mât

Pic : point au bout du pic

E : point d'écoute sur la bôme

M : point de mesure de demi largeur pris depuis l'intérieur de l'œillet du point D jusqu'à la plus petite valeur mesurée sur la chute (perpendiculaire)

P : milieu du pic, pris à mi distance entre les 2 œillets.

N point de mesure de demi largeur pris depuis P jusqu'à la plus petite valeur mesurée sur la chute

cotes	Mesures	Mesure maxi
D/E diagonale	4.50	4.55 m
D/ Pic	3.37	3.40 m
D/ A	2.96	3.00 m
A/ E	3.4	3.50 m
D/M	2.43	2.45 m
PN	1.34	1.35m

La bordure devra être lassée sur la baume dans les régates du championnat et ne devra, en aucun cas, dépasser la partie inférieure de la baume.

Dans tous les cas, la surface maximale projetée de la GV ne pourra excéder : **15m²**

Mesures du génois, à compléter :

Guindant : __ 480 _____ cm, LP : __ 249 _____ cm

LP distance mesurée sur la perpendiculaire du point d'écoute abaissée sur le guindant

Remarques sur les façons de mesurer :

Suggestion : placer des bouts pré-découpés et préparés aux différentes longueurs en les plaçant dans les œillets de la voile à mesurer, les mesures sont à considérer entre les intérieurs des œillets comme si on mesurait sur un plancher les distances entre les pointes piquées dans ces œillets.

Aux extrémités, pour éviter que les voiles ne dépassent trop les œillets, une limite maxi de tissus au delà de la partie intérieure des œillets a été fixée à 4 cm.

Les mesures se font voiles étarquées pour éliminer les effets d'embut (ou de cordes élastiques par ex sur les ralingues le long du mât ou sur les bordures de bôme et pic).

J'atteste que les 3 lattes de Grand Voile ont une mesure inférieure à 1.10 mètre et que le tissu qui compose la voile et le génois sont en fil polyester de grammage minimum : 210 g

J'atteste avoir pris connaissance de la jauge 2009 et atteste que mon guépard y est conforme (Dérive, safran, mat, baume, pic, coque, pont)

J'atteste naviguer en régate avec mes planchers, portes, aviron et avoir à mon bord un mouillage de 5 Kg minimum avec chaîne (5m) diamètre 6 et bout (10 m) diam. 8.

Date :

Signature :